

PROJET DE FUSION ENTRE

COSTAL

**Société par actions simplifiée au capital de 220 320 euros
Siège social : 5 rue du Gibier - 67120 MOLSHEIM
RCS SAVERNE 675 680 045**

ET

LORIAL

**Société par actions simplifiée au capital de 1 171 088 euros
Siège social : 5 rue de la Vologne - 54520 LAXOU
RCS NANCY 324 972 843**

AVIS DE PROJET DE FUSION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à LAXOU du 28 mai 2013,

La société COSTAL, société par actions simplifiée au capital de 220 320 euros, dont le siège social est 5 rue du Gibier - 67120 MOLSHEIM, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro RCS SAVERNE 675 680 045, et la société LORIAL, société par actions simplifiée au capital de 1 171 088 euros, dont le siège social est 5 rue de la Vologne - 54520 LAXOU, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro RCS NANCY 324 972 843, ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société COSTAL par la société LORIAL.

La société COSTAL ferait apport à la société LORIAL de la totalité de son actif, soit 7 302 149 euros, à charge de la totalité de son passif, soit 6 987 129 euros. La valeur nette des apports s'élèverait à 315 020 euros.

La société LORIAL détenant la totalité des 8 500 actions composant le capital social de la société COSTAL, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital et aucun rapport d'échange n'a été déterminé.

Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé :

- au greffe du Tribunal d'Instance de SAVERNE pour la société COSTAL en date du 28 mai 2013,

- au greffe du Tribunal de commerce de NANCY pour la société LORIAL en date du 28 mai 2013.

Pour avis